

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Haute vallée de la Vienne

Présidence : Catherine MOULIN

Animation : Mélusine MASSON



Mardi 23 octobre 2018 – Mairie de Faux-la-Montagne (23)

Une autre vie s'invente ici



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation des années 2017-2018
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Actualités Natura 2000

- Demande de subvention sur 3 ans
- Paiement
- Plateforme SIN2
- Actualisation de la cartographie des habitats



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

2007

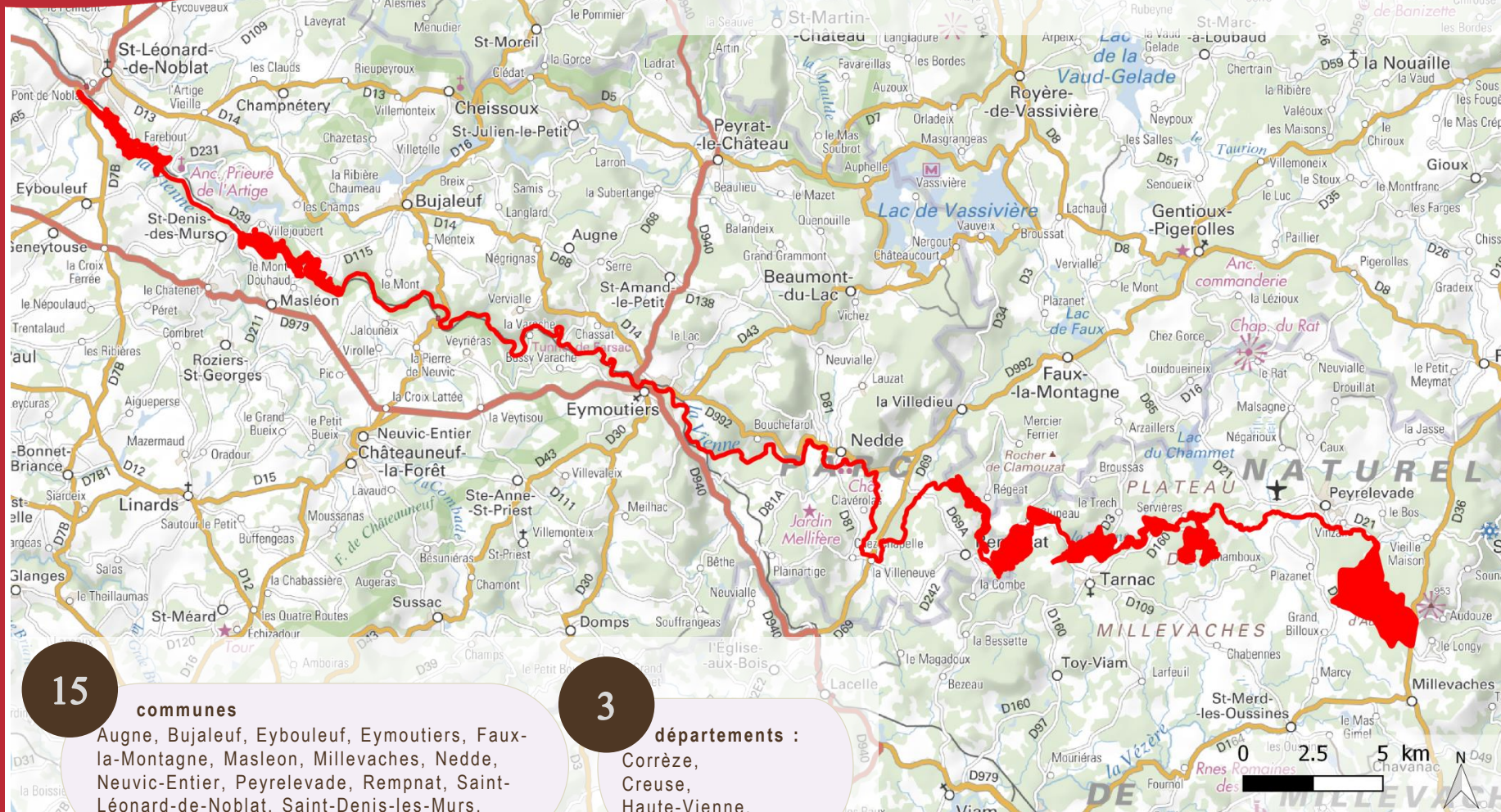
Année de désignation par arrêté ministériel

Surface du site (Ha)

1318

80

Km linéaire



15

communes

Augne, Bujaleuf, Eybouleuf, Eymoutiers, Faux-la-Montagne, Masleón, Millevaches, Nedde, Neuvic-Entier, Peyrelevalde, Rempnat, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Denis-les-Murs, Saint-Setiers, Tarnac

3

départements :

Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.

18

Habitats d'intérêt communautaire Dont 5 prioritaires

Végétations amphibies / aquatiques



Forêts (de pente, alluviales, tourbières boisées...)



Végétations des zones humides



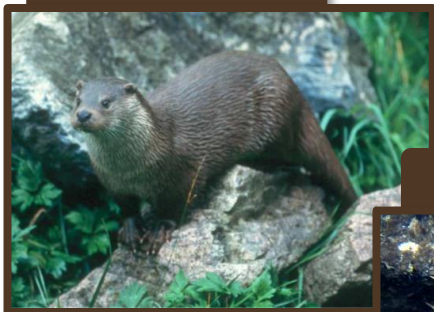
Landes et pelouses



485 Ha

Soit 37% du site

Loutre d'Europe



Chabot



Agrion de Mercure



Barbastelle



Bruchie des Vosges



Flûteau nageant



Lamproie de Planer



Moule perlière



Enjeux et objectifs

Conservation et restauration des HIC & EIC

- Conserver et restaurer les HIC à vocation pastorale, forestiers et aquatiques
- Conserver et restaurer les populations d'EIC
- Maintenir et développer de bonnes pratiques de gestion répondant aux objectifs de Natura 2000
- Maintenir et développer les corridors écologiques
- Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces

Appropriation locale du site Natura 2000

- Participer au développement local
- Concerner et impliquer les acteurs socio-économiques dans les thématiques de gestion du site
- Développer des outils de communication en lien avec le site Natura 2000
- Sensibiliser et éduquer le grand public à l'environnement

Amélioration des connaissances sur le site

- Comprendre et mesurer l'action d'animation d'un site Natura 2000
- Étudier les pratiques locales pour une meilleure adaptation des choix de gestion
- Améliorer la connaissance de la biodiversité
- Améliorer la connaissance socio-économique du site

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Dernier COFIL : décembre 2016
- Changement d'animatrice (départ : 07/2017 – arrivée : 11/2017)
- Nombre de jours consacrés

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
228 jours	248 jours	174 jours	116 jours	96 jours	87 jours
55 000 €	55 000 €	44 500 €	33 000 €	21 844 €	15 800 €

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

0 Contrat « ni-ni » sur 2017-2018

Bilan depuis la création du site

4

Contrats « ni-ni »

16

Ha contractualisés

2,19

Km de clôture

3

Gouilles creusées

3

Panneaux d'informations



57 000 €

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

0 Contrat « forestier » sur 2017-2018

Bilan depuis la création du site

2

Contrats « forestier »
Maintien d'arbres sénescents

166

Arbres contractualisés
Chênes, Châtaigniers, Hêtre

2

Ha en îlot

7 000 €



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

22 ha pour 8000 euros sur 2017-2018

Bilan depuis la création du site

29

Exploitants agricoles engagés dans des MAEc

500

Ha contractualisés

290 000 €

depuis 2015



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN


- 3 PSG : **pour conseils techniques**
- Effacement du plan d'eau de Peyrelevade : vidange réalisée 09/17, problème avec la pose du batardeau -> risque de pollution sédimentaire
- Reboisement par ONF (Nedde) suite à une coupe rase de 2010 (6 ans d'évolution naturelle -> enrichissement)

DOCUMENT D'AIDE A L'ÉVALUATION DES INCIDENCES AU TITRE DE L'ARTICLE L414.4 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Fiche de Synthèse
Natura 2000

LIMOUSIN - CREUSE-CORRÈZE-HAUTE VIENNE ► Haute vallée de la Vienne


1 LOCALISATION DU SITE



2 CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

Code : FR 7401148
Statut : ZSC (Zone Spéciale de Conservation)
Directive européenne : Habitat- Faune-Flore
Région concernée : Région Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes (ALPC)
Départements concernés : Creuse (23), Corrèze (19), Haute-Vienne (87)
Communes concernées : Augne, Bujaleuf, Eyboulouf, Eymoutiers, Masleon, Nedde, Neuvic-Entier, Rempnat, St-Denis-des-Murs, St-Léonard-de-Noblat (87), Faux-la-Montagne (23), Millevaches, Peyrelevade, St-Setiers, Tarnac (19)

Superficie : 1318 ha
Altitude minimum : 240m
Altitude maximum : 765m
Patrimoine d'intérêt européen : 12 habitats, 18 espèces
AM désignation du site : 12 mai 2007
Date de validation du Document d'objectifs initial/révisé par le comité de pilotage : 7 décembre 2010
Arrêté préfectoral de validation du Document d'objectifs initial/révisé : 17 mai 2011
Charte : 17 mai 2011
Opérateur local : Parc Naturel régional de Millevaches en Limousin



Document d'aide à l'évaluation des incidence (DREAL)

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Alimentation du site internet

<http://hautevalleedelavienne.n2000.fr>

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a search bar with the text 'Rechercher :'. Below the search bar are three navigation buttons: 'Découvrir le site', 'L'animation de cette vallée', and 'S'impliquer dans la gestion'. The main header features a large image of a river valley with the text 'Natura 2000 Haute vallée de la Vienne' and the logo of the Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. On the left side, there is a 'Dernières actualités' section with three news items:

- Les "Sons des confins" des sources de la Vienne jusqu'à St Nazaire
04/02/2016
Et pourquoi pas une "Marche sonore" ?
- Le séminaire Agriculture dans le Haut-Jura
06/10/2015
- Le Plateau au séminaire Agriculture

Below the news items, it says 'Retrouvez toutes nos actualités'. The main content area has a 'Bienvenue !' heading, followed by a paragraph: 'Ce site internet est dédié à la haute vallée de la Vienne, à la faune, à la flore, et aux acteurs intervenant dans la gestion de ce site Natura 2000.' Below this is another paragraph: 'Vous pourrez y découvrir le patrimoine naturel, les enjeux et les actions qui y sont réalisées.' This is followed by the heading 'Plaquette de présentation du site' and the text 'Très bonne visite.' At the bottom of the main content area, it says 'Marion PAROIS, animatrice du site.' and provides the email 'm.parois@pnr-millevalches.fr' and the phone number 'Tel : 05 55 96 97 00'. The logo of the Parc naturel régional de Millevaches en Limousin is repeated on the right side of the main content area.

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Réalisation d'une plaquette, à destination des mairies, offices de tourisme...

Gestion du site : outils et exemple d'actions

Afin de mettre en œuvre le Document d'objectifs et de permettre la gestion du site, le dispositif Natura 2000 se base sur une démarche contractuelle. Ainsi, tout propriétaire ou gestionnaire de terrain sur un site Natura 2000 peut bénéficier de « contrats » dès lors qu'il réalise une action qui s'inscrit dans une logique d'entretien, de restauration ou de préservation d'un habitat naturel, d'un habitat d'espèces, ou d'une espèce d'intérêt communautaire.

Ces contrats peuvent concerner :

- Les milieux forestiers : contrats forestiers qui visent une gestion durable (aménagement), une diversification (création de clairières, de mares...) ou simplement la conservation du milieu en l'état (maintien d'arbres ou d'îlots résécifiés).

- Les milieux agricoles avec les mesures agro-environnementales : les agriculteurs qui s'engagent perçoivent une « compensation du manque à gagner », bien souvent, il s'agit d'une reconnaissance des pratiques extensives, respectueuses de l'environnement.

- Tout autre milieu (eaux d'eau et rivulaires), zones abandonnées ou non exploitées... : contrats non agricoles, non forestier qui permettent de financer des travaux de restauration ou d'aménagement.

Les propriétaires peuvent aussi signer la Charte Natura 2000. Cette dernière comporte un ensemble d'engagements qui constituent des bonnes pratiques, conformément aux orientations du DOCOB. La mise en œuvre d'une Charte Natura 2000 n'est pas rémunérée mais elle ouvre actuellement droit à exonération foncière.

L'évaluation des incidences est l'outil qui assure l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines. Elle concerne les projets non liés à la gestion du site mais susceptibles de l'affecter de manière significative.

Si vous prévoyez des travaux sur le site Natura 2000, veuillez contacter la DDT ou l'apparement concerné (voir coordonnées au des).

« La ripipylaire représente l'ensemble des végétations herbacées, arbustives et arborescentes des bords de cours d'eau. Elle constitue un élément indispensable à la bonne santé de la rivière et des espèces qui y vivent (maisons des berges, ombrage, abri-espérance...) »

« La gestion des bords d'eau s'inscrit dans une démarche globale de gestion de la rivière et des espèces qui y vivent (maisons des berges, ombrage, abri-espérance...) »

« La gestion des bords d'eau s'inscrit dans une démarche globale de gestion de la rivière et des espèces qui y vivent (maisons des berges, ombrage, abri-espérance...) »

« La gestion des bords d'eau s'inscrit dans une démarche globale de gestion de la rivière et des espèces qui y vivent (maisons des berges, ombrage, abri-espérance...) »

« La gestion des bords d'eau s'inscrit dans une démarche globale de gestion de la rivière et des espèces qui y vivent (maisons des berges, ombrage, abri-espérance...) »

« La gestion des bords d'eau s'inscrit dans une démarche globale de gestion de la rivière et des espèces qui y vivent (maisons des berges, ombrage, abri-espérance...) »

« La gestion des bords d'eau s'inscrit dans une démarche globale de gestion de la rivière et des espèces qui y vivent (maisons des berges, ombrage, abri-espérance...) »

Le réseau des sites Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces et/ou habitats qu'ils hébergent. Il a été mis en place afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité et vise à assurer la maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des habitats d'espèces concernés.

Ce réseau est issu des directives Oiseaux de 1979 et Habitats/Faune Flore de 1992. Des annexes listent les habitats et espèces que les États membres s'engagent à conserver.

Il existe ainsi deux types de sites :

- les ZPS : Zones de Protection Spéciale pour la protection des oiseaux. Ex : La DPE du plateau de Millevaches.
- et les ZSC : Zones Spéciales de Conservation pour la protection d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. Ex : le site de la Haute-Vallée de la Vienne.

« Pourquoi parle-t-on d'intérêt communautaire ? Car ces milieux et ces espèces sont rares à l'échelle de l'Europe, et nous participons la responsabilité de les préserver. Il s'agit de caractères des habitats à l'heure (plus de 150 ha sur le site) ou encore la loupe, moule perlière, Chayve-souris et autres habitants. Parmi les habitats d'intérêt communautaire, certains sont identifiés comme prioritaires : leur état de conservation est préoccupant et un effort particulier de conservation doit être engagé. C'est le cas des forêts alluviales à saules et à Nêres qui sont présentes sur plus de 40 ha sur le site. »

Chaque site est doté d'un document d'objectifs (DOCOB) qui présente un diagnostic socio-économique et biologique. Il définit ensuite des mesures de gestion propres au site ainsi que les modalités de leur mise en œuvre, et établit un programme financier prévisionnel. Ce document est réalisé en concertation avec les acteurs locaux lors de Comités de pilotage (COPIL). Ce COPIL est également chargé de suivre la mise en œuvre du DOCOB. Sa composition est arrêtée par le Préfet. Un animateur coordonne toutes les actions de gestion et fait vivre le site.

Carte d'identité du site Natura 2000

Nom : Haute-Vallée de la Vienne Région : Nouvelle-Aquitaine Départements : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne 15 communes : Augny, Bajoulet, Eyraud, Eyrieux, Figeac, La Porterie, Mailson, Millevaches, Nèdes, Nèdes-Lévy, Peyrevalade, Menant, Saint-Léandre-de-Noblat, Saint-Denis-les-Pins, Saint-Séverin, Ternac	Activation : 13/04/2007 : désignation du site par arrêté ministériel. 15/07/2011 : validation du DOCOB. 18 habitats d'intérêt communautaire (dont 5 prioritaires) sur 40ha soit 10% du site. 18 espèces d'intérêt communautaire. 2 sites (sites d'intérêt écologique majeur) : Gorges de la Vienne amont (119h*43) et Aval (150h*42).	Structure d'animation : MR de Millevaches en Limousin 7, rue d'Alsace - 39200 MILLEVACHES. 05 55 96 97 00 www.millevaches.fr @PM04Millevaches	Finances et objectifs : - Conservation et restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. - Appropriation locale des enjeux du site Natura 2000 - Amélioration des connaissances sur le site.
Surface du site : 1318 ha Basse de lande de Millevaches (Corrèze) à Saint-Léandre-de-Noblat (Haute-Vienne)	MR de la site est en concertation avec la ZPS du Plateau de Millevaches	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine SR de Limoges 22, rue des Pêcheurs Blancs - CS 53218 87032 Limoges Cedex / 05 55 12 50 00	Direction Départementale des Territoires de la Creuse CM administrative - BP 147 23002 Guéret Cedex / 03 87 81 23 23 Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne 22 rue des Pêcheurs Blancs 87031 Limoges Cedex / 05 55 12 50 00

De l'amont vers l'aval : quelques idées d'activités pour découvrir le site



- A Millevaches, vous attend le sentier d'interprétation des Gorges de la Vienne et de la ligne de partage des eaux : sentier de 3,6km (environ 2h). Départ du croisement D38 et route de Peyrevalade. Vous pourrez profiter ce moment de découverte en vous rendant au Belvédère de Mont Audoizez dont l'accès se trouve à 300m (1,2 km de marche, env. 10 min) direction Saint-Basiles.
- Baldard n°1, « Le rocher du Sauvage » Carrefour des 3 départements limousins (Rempart, 87).
- Club de Canoë-kayak d'Eymouliers (87) : 06 75 61 15 81 / cheymouliers@gmail.com

Plus d'informations

- Le site Internet dédié à la Haute Vallée de la Vienne : www.hautevalleedevienne.n2000.fr
- Le site Internet du programme « Sources en action » : www.sourcesenaction.fr
- Le flyer sur les Labios en rivière et le respect du milieu : www.parc-naturel-regional-millevaches.fr/millevaches_en_riviere.pdf
- Le carnet « Voyage(s) en Limousin » en vente à la maisonnette de la maison du parc (dans lequel vous retrouverez les sentiers cités ci-dessus)
- L'office de tourisme des Portes de Vassivière à Eymouliers, 05 55 69 67 81
- L'office de tourisme de Noblat à Saint-Léandre-de-Noblat, 05 55 56 25 06
- L'espace scénographique de la maison du Parc à Millevaches, 05 55 96 97 00

Contacts utiles

PMR de Millevaches en Limousin 7 rue d'Alsace 39200 MILLEVACHES 05 55 96 97 00 - www.millevaches.fr contact@millevaches.fr @PM04Millevaches	Direction Départementale des Territoires de la Corrèze CM administrative Jean Morellet - Place Marie Bégué - BP 214 19011 - Tulle Cedex - 03 87 81 80 06 www.corrèze.gouv.fr/bibliotheque-publique/ Noblat - www.millevaches.fr/actualites/decouvertes-sur-les-sites-natura-2000	Mais aussi : coordinateurs de disciplines locales des Plans Naturels d'Action (PNA) en faveur d'espèces menacées - PNA odonates (Bajoulet) - www.association-pna.fr - PNA papillons (Saint-Léandre-de-Noblat) - www.association-pna.fr - PNA insectes (Saint-Léandre-de-Noblat) - www.association-pna.fr - PNA insectes (Saint-Léandre-de-Noblat) - www.association-pna.fr - PNA insectes (Saint-Léandre-de-Noblat) - www.association-pna.fr - PNA insectes (Saint-Léandre-de-Noblat) - www.association-pna.fr
--	--	---



Découverte Natura 2000

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Haute-Vallée de la Vienne

D'amont en aval un site d'exception !

Une autre vie s'invente ici

exemple de réalisation

Le plan d'eau de Servin a permis de créer une partie du débit de la Vienne vers le complexe hydroélectrique du lac de Vassivière. Faute d'entretien, le site était en voie d'assèchement. La mise en place d'un contrat Natura 2000 en 2011 a permis de réaliser de gros travaux de restauration du milieu et plus particulièrement du balissonnage accompagné d'un débouage par traction animale. L'ensemble de la parcelle a également été débroussaillée et cinq mares ont été creusées. Afin de finaliser la restauration de la zone, un observatoire a été organisé avec le Lycée agricole de Neuvez. Restaurer le site est désormais entrepris par un pâturage. Un espace pédagogique a également été aménagé afin de valoriser le site et de l'ouvrir au public.

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL

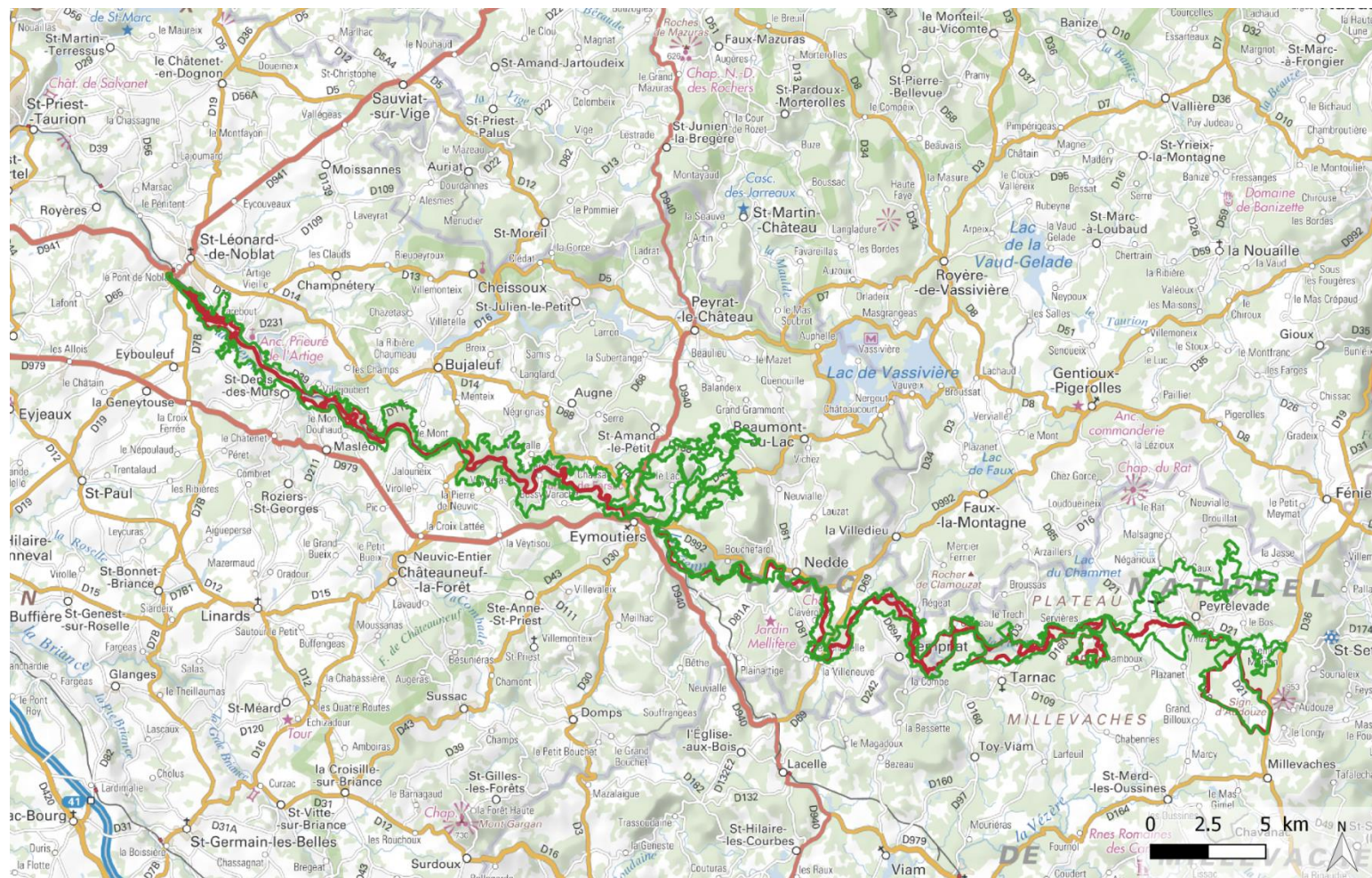


Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Projet d'extension (+ 4508 ha)

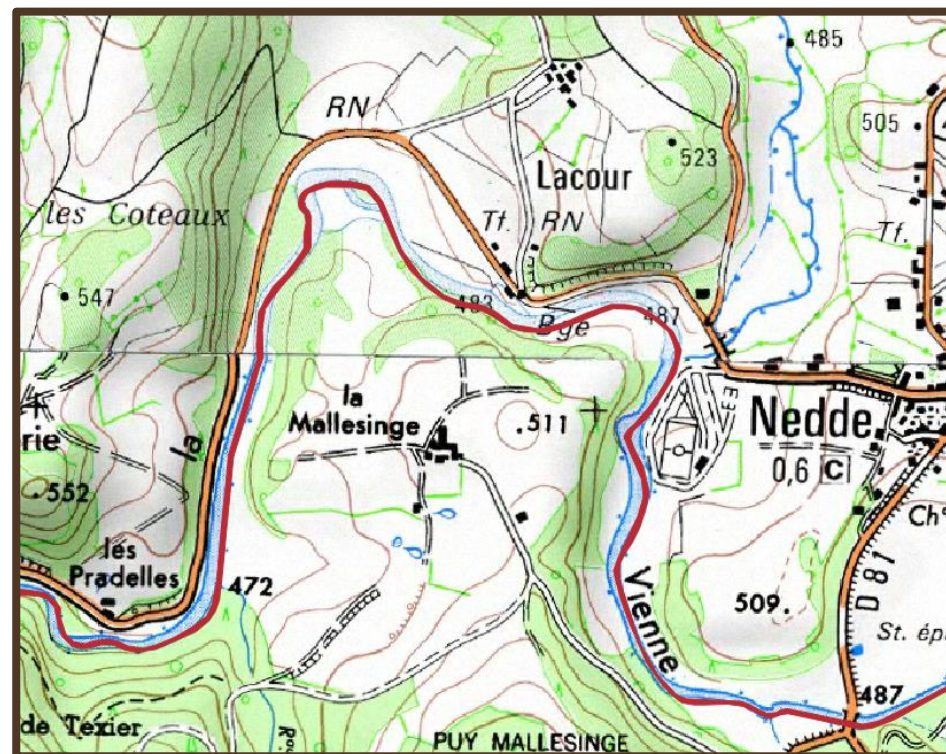
=> 2017-2018 : aucune action menée



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Un périmètre incohérent (+ 4508 ha)



Des secteurs où le **périmètre officiel ne se superpose pas au tracé de la Vienne...**

Des **secteurs linéaires** où seul le linéaire aquatique, ou encore tout au plus 3 mètres de berge sont inclus dans le périmètre...

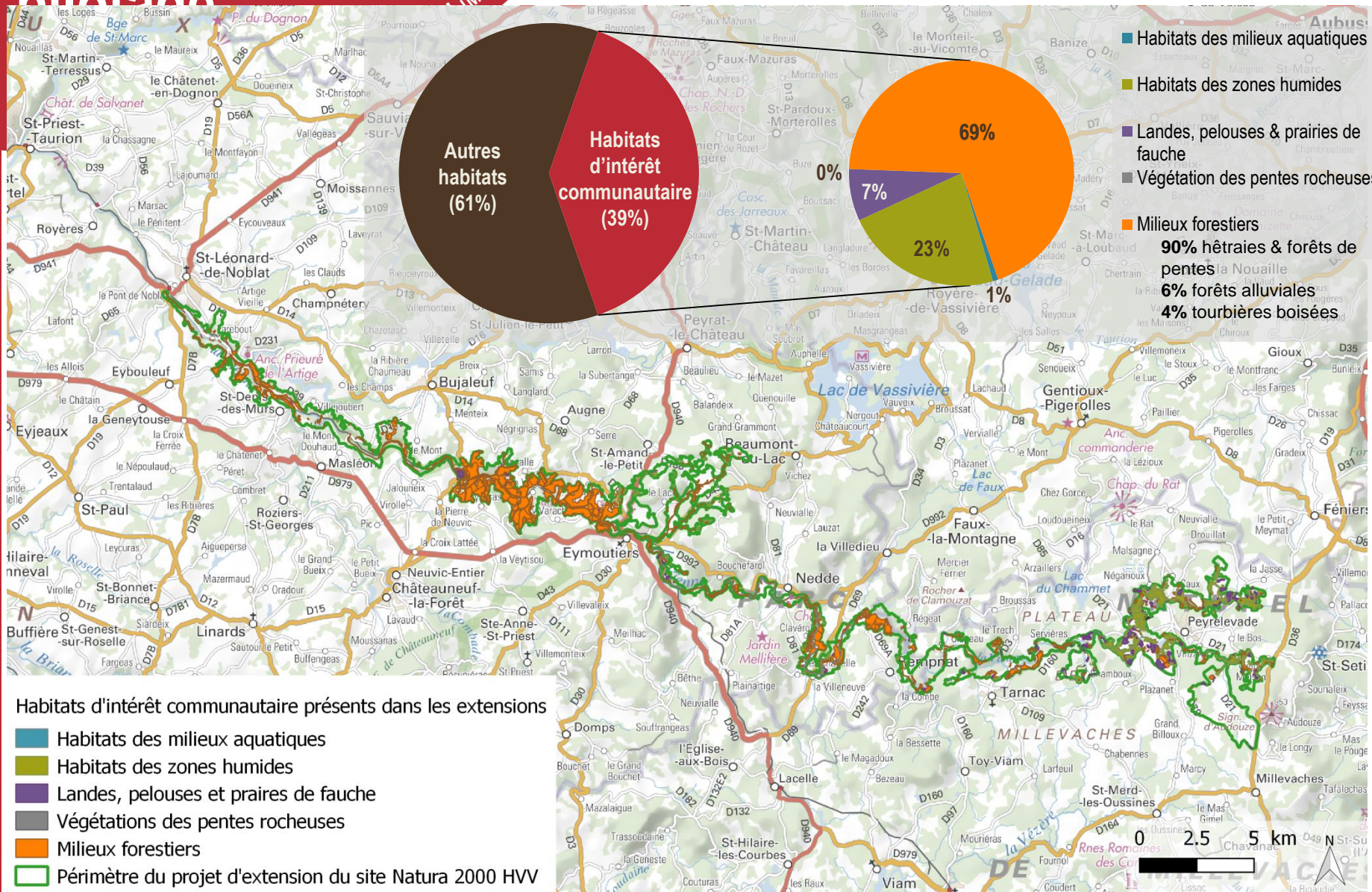
Des **parcelles coupées** en deux par le périmètre actuel

Des **milieux d'intérêt communautaire coupés** en deux par le périmètre actuel

Des **populations d'espèces à très forte valeur patrimoniale** pour lesquelles la configuration actuelle ne permet pas la préservation

Comité de pilotage

Zoom sur les habitats naturels de l'extension (+ 4508 ha)



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Démarche mise en œuvre (+ 4508 ha)

2009 : premiers échanges sur le sujet

De 2010 à 2013 : **plus de 39 réunions** et rendez-vous de travail sur le sujet

Hiver 2011 : proposition du dossier au MNHN

7 mars 2012 : **avis favorable du MNHN** sur la justification scientifique du projet

La proposition d'extension du périmètre du site Natura 2000, FR 7401148 « Haute vallée de la Vienne » portant la surface à 5969 ha nous apparaît donc pleinement justifié et nous souscrivons à l'ensemble des arguments détaillés dans les études réalisées dans le contexte de proposition de modification du périmètre du site.

Veillez croire, Madame, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Le Directeur du Service du Patrimoine Naturel

Jean-Philippe SIBLET

Comité de pilotage

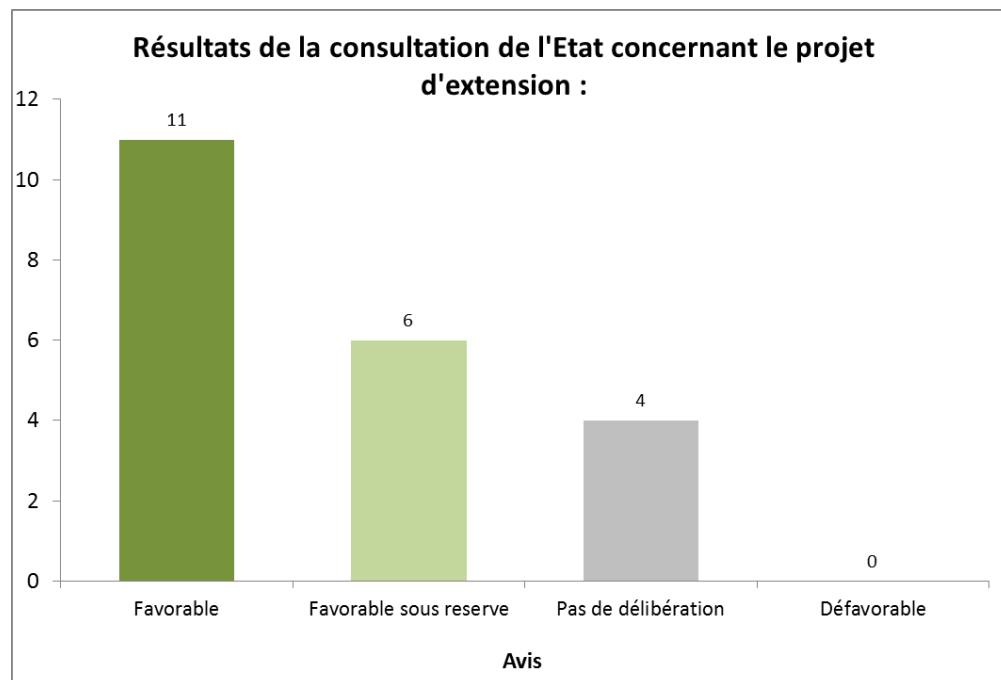
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Démarche mise en œuvre (+ 4508 ha)

Février 2013 : consultation de la DREAL

Consultation de :

- 16 communes :
 - 8 favorables au projet
 - 6 favorables sous réserve
 - 2 sans réponse
- 4 communautés de communes :
 - 2 favorables au projet
 - 2 sans réponse
- Armée :
 - Autorités militaires à l'Etat Major de Défense à Bordeaux : favorable au projet



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Démarche mise en œuvre (+ 4508 ha)

Octobre 2013 : envois des dossiers aux 3 Préfets

- Retour très rapide des Préfets 19 et 23
- Pas de retour côté 87

Décembre 2014 : COPIL

- Demande de RDV avec le Préfet de la Présidente du COPIL en date du 7 janvier 2015
- Demande d'information de 8 mairies du 87 au Préfet en date du 2 avril 2015

Décembre 2015 : COPIL

- Demande d'information du PETR du Pays Monts et Barrages auprès de la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
- Organisation d'un groupe de travail agriculture/forêt 87
- Etude de la DDT sur les incidences du projet d'extension // agriculteurs

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

87 j

2018-2019

74 j

2019-2020

69 j

2020-2021

- Gestion des habitats et des espèces
 - Mise en place de nouveaux contrats « ni-ni » et forestiers
 - Contractualisation de MAEc et promotion du pastoralisme
 - Animation de la charte



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

87 j

2018-2019

74 j

2019-2020

69 j

2020-2021

- Amélioration des connaissances
 - Suivi de végétation // MAEc (mise en place d'un protocole « universel »)
 - Suivi des contrats mis en place
 - Suivi de l'évolution des habitats, notamment des forêts
 - Prospections naturalistes (moules perlières, écrevisses, sonneur à ventre jaune et chiroptères)
 - Actualisation du DOCOB



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

87 j

2018-2019

74 j

2019-2020

69 j

2020-2021

- Communication
 - Alimentation du site internet
 - Organisation de sorties/chantiers grand public
 - Participation à des évènements de partenaires
 - Travailler avec le LEGTA de Neuvic



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Partenariat avec le LEGTA de Neuvic :
Programmation de projets pour l'année scolaire 2018 – 2019
 - un projet tutoré (5 élèves)
 - des relevés botaniques
- Sorties découvertes - Accueil du public
Découverte des sources de la Vienne
le 24 juin 2018
18 participants, 2 bergers et 2 animateurs



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Communication – Le populaire du Centre – 17 juillet 2018

2. JUILLET 2018 LE POPULAIRE DU CENTRE

Estivités

Aux sources de la Vienne,

Au fil de la Vienne

Qu'elle est majestueuse cette rivière qui traverse notre département, avec ses prairies, ses anciens moulins, et ces gens qui habitent le long des rives. La première épisode de notre série consacrée à la Vienne vous emmène aux sources, en Corrèze, sur le plateau de Millevaches.

Franck Jaquet
Photos : Thomas Juchoux

C'est au bout d'un petit sentier bordé d'une prairie, que vous trouverez, est embelli d'appareils les premiers filons d'eau de la Vienne. À 800 mètres d'altitude, sur les hauteurs boisées et isolées du plateau, à 3 kilomètres de Millevaches. Le lieu est assez bien très bien indiqué car nombreux sont les curieux à venir voir où cette immense rivière prend sa source.

Ce n'est d'ailleurs pas une, mais trois sources qui alimentent la Vienne, trois sources cachées dans les tourbières, au milieu de champs de bruyères. Classé Natura 2000, le site ainsi que l'ensemble de la Haute-Vallée de la Vienne sont protégés pour la richesse de la faune et de la flore. Les parcelles appartenant au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) et ici, vous pourrez voir même exceptionnellement les labies du groupement pastoral de Millé-Souilles, entre juin et septembre.

Un petit filet d'eau

Après quelques centaines de mètres de descente, la pente des trois sources de la Vienne se présente à vous. Il s'agit d'une petite cascade que l'homme a protégé. Il y a longprées, avec des pierres saillies qui forment un petit canal. Le filer d'eau ne mesure que dix centimètres de large et un léger clapotis se fait entendre. « C'est la source de la Vienne la plus facile à voir, les deux autres sont presque cachées dans les tourbières. Les trois sources se rejoignent aussitôt pour former un ruisseau bordé de tourbières et de hautes

marais », explique Mélanie Masson, du Parc Naturel de Millevaches. « Il faut souligner la qualité exceptionnelle de ce site où les milieux sont remarquables par du pâturage. Nous organisons des visites guidées où de nombreuses personnes sont intriguées et s'imaginent pas qu'une si grande rivière puisse avoir sa source si près. »

Un sentier touristique pour découvrir les trois sources

Sur place, les visiteurs peuvent aussi apprécier le parcours d'interprétation qui a été mis en place par le paysagiste Alain Freyret. Il permet de découvrir les trois sources, en suivant la légende locale qui raconte la vie de trois sœurs qui aiment vécu dans ces collines de bruyères. Des stèles en pierres, où est tracée la légende, sont ainsi installées tout au long du sentier.

Aux sources de la Vienne, la magie de la nature fait tout son effet lorsqu'on découvre ce magnifique fillet d'eau qui ne cesse de grandir jusqu'à Neéde. En une trentaine de kilomètres, les eaux de la rivière reçoivent celles des petits affluents qui la bordent, et la Vienne descend du plateau de Millevaches sur 400 mètres de dénivellation. « Il faut souligner la qualité des eaux sur les 10 premiers kilomètres de l'affluent, qui ce soit en terme de faune, de flore et d'espèces », reprend Guillaume Bodier du Parc Millevaches. « Vous pouvez observer des truites, des moules perlées... Grâce à la protection du site, la Vienne est aujourd'hui la rivière la plus riche en espèces en France. »

DÉPART L'eau de la Vienne sort d'une petite cascade que l'homme a protégé. Il y a longprées, avec des pierres saillies qui forment un petit canal. Le filer d'eau ne mesure que dix centimètres de large.

Une des rivières les mieux préservées en France

La qualité de ses milieux aquatiques permet à la Vienne d'accueillir de nombreuses espèces et une végétation en excellent état de conservation.

Le site Natura 2000 de la Haute-Vallée de la Vienne s'étend des sources à Millevaches jusqu'en aval à Saint-Léonard-de-Noblat. Les eaux sont calmes à la sortie des tourbières mais elles s'avèrent plus turbides après avoir traversé Eymoutiers.

La Vienne est l'une des rivières les mieux préservées de France. Une preuve à cela : la coexistence dans ses eaux de trois espèces de moules, dont la célèbre moule perlière, que l'on ne retrouve que dans les eaux d'excellente qualité. Cette espèce de moule très rare, est présente dans 60 rivières en France, dont 52 en Limousin.

Moules, libellules, tortues.

Parmi les autres espèces emblématiques du Parc de Millevaches, on retrouve également la tortue, qui a établi son habitat tout au long du cours d'eau, ainsi que de nombreuses espèces de libellules, comme la cordulie à corps fin. Mais la Vienne n'est pas épargnée par les dégradations, notamment après le plateau de Millevaches, et les efforts de protection du site se doivent d'être poursuivis.

AVAIL Après 3 kilomètres, la largeur de la Vienne dépasse déjà un mètre.

Estivités

là-haut sur le plateau

PRATIQUE

Valley. Le Parc Naturel Régional de Millevaches et le Conservatoire des Espaces Naturels organisent régulièrement des visites guidées.

Coordonnées des sources de la Vienne. Infos : 05.55.06.97.00.

Légende. Le sentier d'interprétation créé par le paysagiste Alain Freyret rassemble la légende de trois sœurs (une brève, une troupeuse et une chétive) qui seraient restées à vie dans ces collines de bruyères après le mort de leurs maris respectifs.

À voir. Quelques kilomètres après les sources, la Vienne se sépare en deux au plan d'eau de Serrière. Installé en 2011, il permet de découvrir une page de l'histoire de la Vienne.

Le site du début de la Vienne vers le plateau de Millevaches est un espace patrimonial très remarquable pour le public.

370 km. La Vienne est longue de 370 km. Après avoir traversé les départements de la Haute-Vienne, de la Charente et de la Mayenne, l'affluent se jette dans la Loire. Carles-Saint-Martin (Indre-et-Loire).

Sur Internet

Retrouvez toute cette série « Au fil de la Vienne » sur notre site, accompagnée d'un diaporama photo qui vous fera découvrir en 60 secondes les différents lieux traversés, tous au long de la rivière.

www.lepopulaire.fr

LÉGENDE. Un sentier d'interprétation raconte une légende locale, à été conçu par un paysagiste afin de découvrir les trois sources de la rivière.

Participation à la journée d'échanges techniques

« Source en actions »

Lieux de Rendez-vous :

A 10h00 : Parking de la mairie de Nedde (87 120)

A 14h00 : Moulin des Goursolles, 19170 Lacelle (au pied de digue)

<https://www.google.fr/maps/dir/45.6312845,1.8486662/@45.6303825,1.7782016,12z/data=!4m2!4m1!3e0> – Carte ci-après :

Nombreux acteurs
du territoire
présents



Invitation à une journée d'échanges du programme
Sources en action à l'attention des techniciens et de leurs
élus – le 9 juillet 2018

Programme :

10h00 – 12h30 : Restauration de cours d'eau et de zones humides
- Travaux sylvicoles du ruisseau de Chaud et de la Vienne : travaux forestiers, pédologie, plantations, gestion de ripisylve, ... Opérations de l'ONF et de la FDPPMA87.

- Présentation du site N2000 Haute-Vallée de la Vienne – complémentarité des outils CTMA et N2000

Intervenants : Laurent BOURRET, ONF – Méline MASSON, PNR ML

12h30 – 13h30 : Déjeuner (« Chez Julie » dans le bourg de Nedde)

14h00 – 16h30 : Restauration de la continuité écologique – aménagement de plan d'eau

- 14h00 : visite du plan d'eau des Goursolles (travaux de mises aux normes : ouvrages de gestion, ouvrages de sécurité, rivière de contournement, passe à poisson, partiteur, pont cadre...)

- Gestion des zones humides du complexe Goursolles – Haut-Tronchet

Intervenants : Lionel Marboutin, Impact Conseil – Michel et Pierre Sarrazin, propriétaires du plan d'eau – Erwan Hennequin, CEN

Inscription impérative avant le 28 juin :

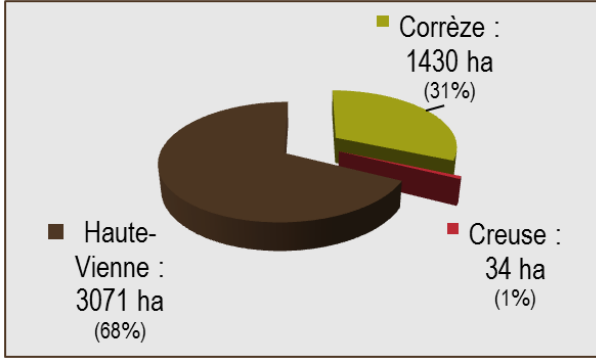
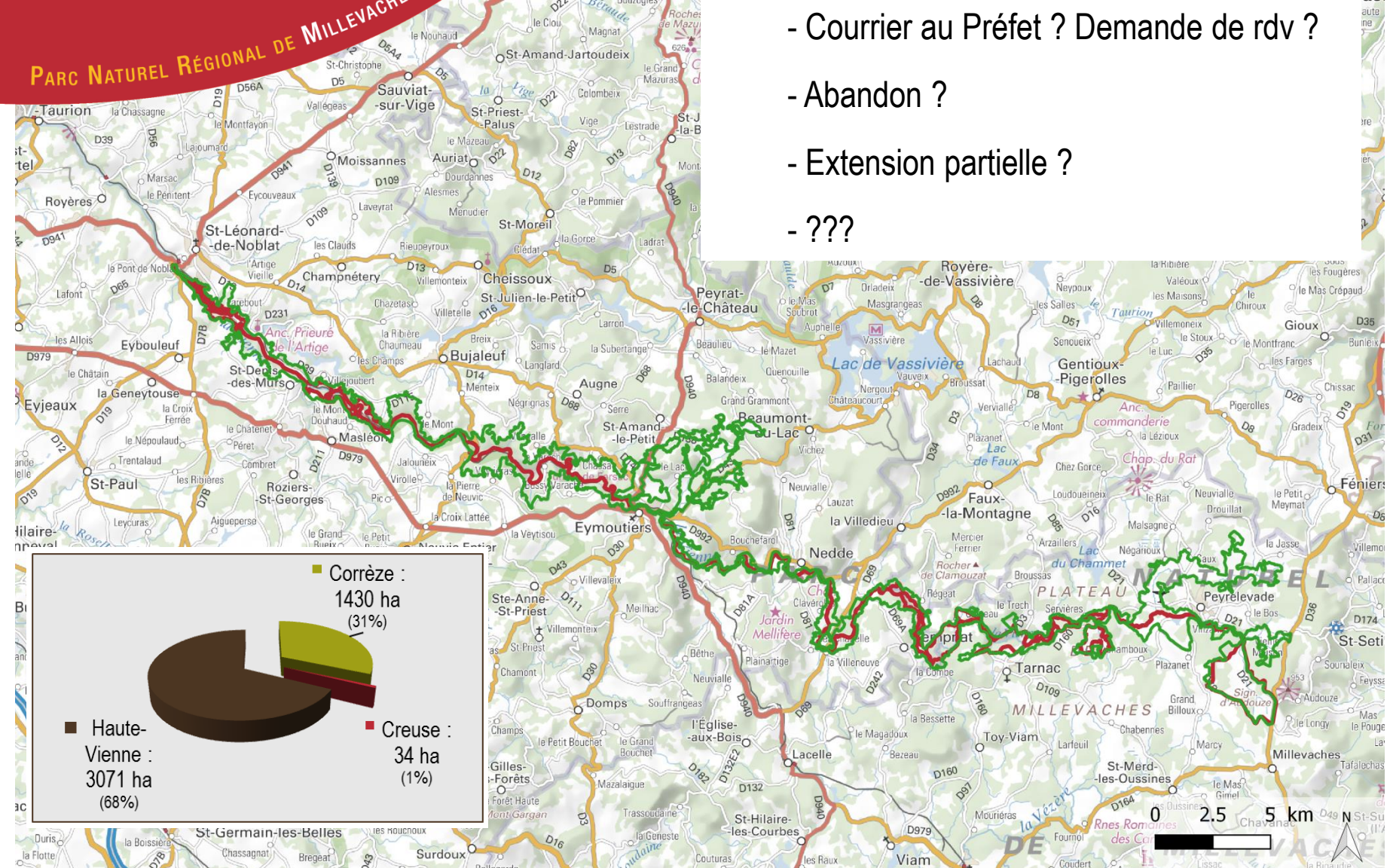
Nom/Prénom/ structure :

Participera à la : MATINEE APRES-MIDI JOURNEE ENTIERERepas : OUI NON

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Projet d'extension
 - Courrier au Préfet ? Demande de rdv ?
 - Abandon ?
 - Extension partielle ?
 - ???



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Validation des cahiers des charges MAEc

- LI_NATU_HE01 : Restauration de milieux patrimoniaux envahis par les ligneux sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage
- LI_NATU_HE02 : Entretien de milieux patrimoniaux et de prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage
- LI_NATU_HE03 : Maintien mécanique de l'ouverture de milieux patrimoniaux sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage
- LI_NATU_HE10 : Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans fertilisation via un plan de gestion pastoral
- LI_NATU_HE13 : Maintien de la richesse floristique des prairies permanentes
- LI_Natu_HE24 : Amélioration de la gestion pastorale
- LI_Natu_HE25 : Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets de ligneux et autres végétaux indésirables.

Validation des cahiers des charges contrats N2000

N01Pi : chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage

N03Pi - équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique

N03Ri - gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique¹

N04R - gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts

N05R - chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger

N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets

N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers

N07P - décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles

N08P - griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec

N09Pi - création ou rétablissement de mares ou d'étangs

N09R - entretien de mares ou d'étangs

N10R - chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles

N11Pi - restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles

N11R - entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles

N13Pi - chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau N14Pi -restauration des ouvrages de petite hydraulique

N14Pi – Restauration des ouvrages de petite hydraulique

N14R - gestion des ouvrages de petite hydraulique

Validation des cahiers des charges contrats N2000

N15Pi - restauration et aménagement des annexes hydrauliques

N16Pi - chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive

N17Pi - effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières

N23Pi - aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site

N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès

N25Pi - prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires

N26Pi - aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact

N27Pi - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats

F01i - création ou rétablissement de clairières ou de landes

F03i - mise en œuvre de régénérations dirigées

F09i - prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt

F10i - mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire

F12i - dispositif favorisant le développement de bois sénescents

F13i - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats

F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt

F15i - travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive

F16 - prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif

Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

- Actualités Natura 2000 (Etat, DDT)
- Bilan d'animation 2017-2018 :
 - 1 – Chiffres clés
 - 2 – Bilan de la contractualisation
 - 3 – Evaluation des incidences
 - 4 – Communication/Vulgarisation
 - 5 – Autres points
- Programme d'activité 2018-2021
- Validation des cahiers des charges MAEc + Contrat
- Renouvellement de la présidence du COPIL



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Renouvellement de la Présidence du Comité de Pilotage



Comité de pilotage

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Merci de votre attention



© H. Lauliac

Mélusine MASSON
PNR Millevaches en Limousin
m.masson@pnr-milleevaches.fr
05 55 96 97 17

Une autre vie s'invente ici

